

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 septembre 2012

COMPTE RENDU SOMMAIRE

**Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales
Compte rendu détaillé disponible sur le registre des délibérations au Secrétariat de Mairie**

Tarifs cantine 2012/2013

Le tarif des repas cantine est augmenté de 2%.

Repas « enfant » **2.40€** Repas « Adulte » **4.40€**

Voirie

Le devis de l'entreprise FETIVEAU est retenu pour la remise en état du parapet du Pont Bûchet pour un montant de 720.00€HT, soit **861.12€HT**

Personnel communal : Ouverture d'un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe

Le conseil municipal décide d'ouvrir un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe (19.5/35è) à compter du 01/01/2013.

Projet de travaux pour DSR 2013

Le conseil municipal envisage de demander une subvention au titre de la DSR 2013 pour les travaux de remise en état de la cour de l'école ou la réfection de la toiture Mairie/Ecole en fonction du montant des devis.

Redevance d'occupation du domaine public

La somme de **330.65€** sera demandée à France Télécom et **189.00€** à ERDF.

Rapport du Syndicat d'Adduction d'Eau Potable

Le conseil municipal émet un avis favorable au rapport 2011 présenté par le SIAEP Sassay-Couddes-Oisly-Choussy.

Attribution d'indemnité

Le conseil municipal accorde l'indemnité de conseil au taux de 100% à Mr Eric CHANOT, receveur municipal.

Fait et affiché à CHOussy, le 17 septembre 2012

LE MAIRE

Thierry GOSSEAUME